

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 20 juin 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Nathalie GEIGER

Conseillers présents : **8**

SEANCE du 29 juin 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Philippe KLEIN, Marcel NORTH

Procuration : Philippe KLEIN pour Christian HUBER

Délibération n° 2012/36

Objet : Signature d'une convention d'entretien avec le Conseil Général du Bas-Rhin pour la RD 228

Vu la code de la voirie routière ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.3221-4 et L.2542-3 ;

Vu le courrier du Conseil-Général du Bas-Rhin en date du 6 juin 2012 et le projet de convention ;

Considérant que le Conseil Général souhaite formaliser, par la signature d'une convention avec la commune, l'entretien qu'il effectue de la route départementale 228 ;

Considérant que cette convention prévoit que le Conseil Général assure la gestion, l'entretien, et la surveillance des ouvrages, équipements et aménagements situés entre les limites d'agglomération matérialisées par les panneaux d'agglomération et sur l'emprise du domaine public routier départemental de la RD 228 en traverse de la commune ; elle prévoit également que la commune doit assurer le nettoyage de la chaussée et des caniveaux, la mise en place et l'entretien de la signalisation horizontale et la viabilité hivernale hors chaussée et en complément des interventions sur chaussée du département ;

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

AUTORISE le maire à signer la convention avec le Conseil Général du Bas-Rhin relative à la gestion, l'entretien et la surveillance du domaine public routier départemental sur le territoire de la commune de Wintzenheim-Kochersberg.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 29 juin 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 2 juillet 2012.

Le Maire,
Alain NORTH